

Procuration

Réglementation d'urbanisme

Propriétaire : _____
Nom de famille du propriétaire _____ Prénom du propriétaire _____

Adresse

Téléphone _____ Courriel _____

Représentant : _____
Nom de famille du représentant autorisé _____ Prénom du représentant autorisé _____

Adresse

Téléphone _____ Courriel _____

Le propriétaire autorise son représentant à présenter, auprès de la Ville de Laval :

- une demande d'avis préliminaire de changement de zonage pour sa propriété
(permet d'évaluer la recevabilité d'une éventuelle demande de changement de zonage).
- une demande de modification de zonage pour sa propriété
(permet de changer le zonage en conformité avec les orientations d'urbanisme retenues).

Identification de la propriété visée par la procuration :

Adresse

Numéro de lot

Signature : _____
Propriétaire ou administrateur autorisé avec son titre*

Numéro de la résolution de la compagnie (si administrateur autorisé)*

Date

* Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agit d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant la personne mandatée doit alors être adoptée et jointe à la demande d'avis préliminaire.